

Décision Générale colonial

Décision n° 1 346 du 8 décembre 1945

n° 1 346

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 8 décembre 1945
Numéro JO n° 11 du 31/12/1945	Date du numéro 31 décembre 1945

TEXTE INTÉGRAL

ont été nommés miliciens de 2e classe avant deux ans de service : Pour compter du 1er décembre 1945 : 1664 Bouchara Adan. 2e classe, affecté à la 2e Compagnie ; 1665 Mohamed Salem Adan, 2e classe, affecté à la 2 Compagnie ; 1666 Farah Addawa 2e classe, affecté à la 2 Compagnie.